

*Affaires courantes*

Voici ce qu'on peut lire dans l'avant-propos: «Le rapport a pour objet de communiquer une certaine compréhension des problèmes que nous avons acquis. Le rapport ne prescrit pas de mesure particulière; il se borne à conclure fermement que les Canadiens, par le truchement de leurs gouvernements, ont beaucoup de travail à faire au cours de la décennie qui commence. Le défi n'est pas lancé à un seul gouvernement ou un seul ministre, mais à tous les Canadiens. La situation à laquelle nous sommes confrontés a évolué durant plusieurs générations et exigera qu'on s'emploie résolument à y remédier sur plusieurs années.»

Voilà à mon avis une introduction pertinente, car il y a beaucoup à faire. Beaucoup a déjà été fait également. Il est vraiment dommage que les événements regrettables de cet été à Oka aient éclipsé une bonne partie du travail accompli par les dirigeants autochtones au Canada et les activités auxquelles ils ont participé pour améliorer le niveau de vie de leurs semblables et leur donner un meilleur avenir.

Je voudrais reprendre certains des points qui ont été abordés dans le rapport et passer brièvement en revue certaines des choses qui se sont produites dans ces domaines.

Je suis devenue ministre d'État aux Affaires indiennes en février dernier. Depuis six mois que j'exerce ces responsabilités, et à cause également des problèmes que nous connaissons tous, j'ai eu l'occasion de parcourir le pays et de rencontrer bon nombre de nos autochtones et de leurs dirigeants. Il y en a bien d'autres encore que j'aimerais certes avoir l'occasion de rencontrer.

L'un des premiers sujets qu'aborde le rapport du comité a trait au programme d'autonomie administrative du Canada. Nous avons un programme d'autonomie gouvernementale pour les communautés autochtones. Beaucoup de bandes songent actuellement à profiter de ce programme en vue de prendre légitimement le contrôle du processus de prise de décisions concernant les Américains.

L'une de mes premières visites m'a amenée à Whitefish Bay, en Ontario, où nous avons signé, le 9 mars, la première entente d'autonomie gouvernementale avec ce groupe. Un peu plus tard, j'ai eu le plaisir de signer une autre entente de ce type à New Credit, en Ontario. Cette entente avait ceci d'exceptionnel qu'elle a été conclue avec les Mississaugas et les Chippawas de l'Ontario, ce qui en fait une entente d'autonomie gouvernementale à

deux paliers. Le conseil de bande lui-même assumera certaines responsabilités et les neuf chefs et conseils de bande en assumeront d'autres.

À ces deux occasions, j'ai compris la nécessité d'avoir des programmes souples. Et nos programmes le sont. En effet, une entente type sur l'autonomie gouvernementale n'aurait pas répondu à la fois aux attentes des autochtones de Whitefish Bay et des Mississaugas et Chippawas de New Credit. Il est donc extrêmement important de toujours accorder une grande place à la souplesse dans les ententes d'autonomie gouvernementale.

Comme je le disais tout à l'heure, beaucoup de bandes y songent. Certaines bandes sont sur le point de signer une entente et d'autres sondent le terrain. Bien sûr, il est indispensable, au départ, que la bande veuille conclure une entente. Elle doit avoir une idée du genre d'autonomie gouvernementale qu'elle veut. Nous élaborons ensuite avec elle une entente qui répond à ses besoins dans l'esprit de la Constitution canadienne.

Les revendications territoriales ont aussi fait l'objet de débats, comme ce fut le cas pour nous ici cette semaine, et de longues discussions. Le 23 août dernier, j'ai rencontré les chefs indiens de l'Ontario, le Commissaire des Indiens de l'Ontario et des représentants du gouvernement de la province. Nous avons assisté à la réunion en question et, parmi les requêtes importantes présentées à ce moment-là, on a notamment demandé à M. Harry Laforme, Commissaire des Indiens de l'Ontario, de présenter un rapport sur le traitement des revendications territoriales, sur les lacunes du système et sur les modifications qui devraient y être apportées.

• (1250)

M. Laforme a accompli de l'excellent travail et il vient juste de déposer son rapport ce matin, à peine un mois et quelques jours plus tard. Il me tarde d'examiner ce rapport et de voir comment nous pourrions mettre en oeuvre certaines de ses recommandations. M. Laforme a discuté du contenu du rapport avec des chefs de tout le pays et la majeure partie de ses conclusions découlent de sa propre expérience dans la négociation de revendications territoriales en Ontario. J'attends donc vraiment avec impatience de me pencher sur les recommandations de ce rapport et de voir ce qui peut être fait pour les mettre en oeuvre. Chose certaine, je tiens à féliciter M. Laforme d'avoir présenté un rapport si rapidement, ce qui nous permet de commencer à l'examiner.